

## APPEL A PROJET AUX EVENEMENTS SPORTS NATURE POUR L'ANNEE 2025 TERRITOIRE ARCHE AGGLOMERATION

*Vous êtes une association sportive implantée sur le territoire ARCHE Agglo et vous organisez un évènement sport nature dans les domaines : du trail, du triathlon, du vélo (cyclo, VTT, gravel).*

*Retrouvez dans cette page, les conditions, les modalités et les démarches pour répondre à l'appel à projet évènement sports nature et bénéficier d'une aide financière pour l'organisation de votre évènement en 2025.*

### ***Dates limites de dépôt des dossiers complets : au plus tard le 12 novembre 2024 à 14H00***

***A adresser par mail au service tourisme – sport nature : [tourisme@archeagglo.fr](mailto:tourisme@archeagglo.fr)***

#### CONTEXTE

Depuis plusieurs années, les sports et activités de pleine nature se développent sur le territoire Ardèche Hermitage – Vallée du Rhône, que ce soit dans le cadre de la compétition ou pour les loisirs, les pratiques tendent à s'organiser et se développer notamment à travers des manifestations sports nature.

ARCHE Agglo, fort de sa stratégie au profit de la structuration et du développement des sports nature souhaite se positionner comme partenaire des organisateurs de manifestations.

#### Rappel de la stratégie sports et loisirs nature d'ARCHE Agglomération

- ✓ Promouvoir le territoire d'ARCHE Agglomération labellisé « Territoire d'Excellence Pleine Nature »,
- ✓ Renforcer la politique ARCHE Agglomération sports et loisirs de nature,
- ✓ Intégrer les politiques de préservation environnementales aux manifestations sportives et de loisirs nature pour tendre vers des éco-événements,
- ✓ Favoriser le lien entre le territoire, habitants, visiteurs et pratiques sports et loisirs nature,
- ✓ Mettre en valeur le réseau d'itinérance du territoire ainsi que ses infrastructures

#### QUELS SONT LES BENEFICIAIRES ?

- Les associations sportives domiciliées sur le territoire d'ARCHE Agglomération,
- Les associations sportives affiliées à une fédération sportive.

#### QUELS SONT LES CRITERES D'ELIGIBILITE ?

##### 1. **Objet et lieu de la manifestation sport nature**

Votre manifestation sportive doit :

- Se dérouler au départ d'une des 41 communes du territoire d'ARCHE Agglomération,
- Etre en adéquation avec la stratégie sports et loisirs nature d'ARCHE Agglomération,
- Les disciplines sont listées dans le plan sports nature d'ARCHE Agglomération : **vélo/VTT, gravel, triathlon, trail**.
- Le tracé de l'épreuve se déroule en milieu naturel et doit donc :

- Veiller au respect des sites de pratiques,
- Garantir la protection des milieux naturels et des ressources,
- Transmettre au service TOURISME [a.vergnès@archeagglo.fr](mailto:a.vergnès@archeagglo.fr) d'ARCHE Agglomération les tracés des parcours de l'épreuve au format GPX.

## 2. Budget de la manifestation

- o Vous devez mobiliser des fonds propres dans le financement de votre projet,
- o A défaut, d'une mise à disposition conséquente de biens et services,
- o Vous devez présenter un budget dédié à la manifestations sports nature.

## 3. Rayonnement de la manifestation

- o La manifestation doit dépasser un rayonnement local,
- o Elle doit être reconnue et identifiée au minimum au niveau départemental.

## 4. Charte de l'événement éco-responsable

La manifestation sport nature doit « respecter » les actions listées ci-dessous en matière de développement durable.

- o Conserver et protéger les lieux de pratiques, la biodiversité et les ressources naturelles,
- o Inciter à un mode de consommation responsable en s'appuyant sur les ressources locales,
- o Sensibiliser à l'environnement et développer l'éco-responsabilité,
- o Encourager les participants aux mobilités douce et aux alternatives à l'autosolisme,
- o Faciliter une accessibilité à l'événement pour tous.

## 5. Equilibre financier

- o Vous devez présenter un budget dédié à la manifestation,
- o Il doit être équilibré en dépenses et en recettes.

---

### LES DEPENSES ELIGIBLES ET NON ELIGIBLES :

Les dépenses éligibles sont celles incombant directement aux organisateurs.

#### Les dépenses non éligibles sont :

- o Les primes et récompenses financières,
- o Les frais de restauration et d'hébergement facturés aux participants,
- o L'achat de boissons et autres dépenses destinés à la revente,
- o Toutes autres dépenses déjà prises en charge par Arche Agglomération (Ex : mise à disposition véhicule, ou équipements), ou d'un autre partenaire public ou privé,
- o Le matériel d'investissement,
- o Déplacements et rémunérations du personnel.
- o Le budget de l'évènement doit être équilibré en dépenses et en recettes.

Ces modalités représentent le droit commun et n'excluent pas une décision expresse du Conseil d'Agglomération en fonction du caractère ou de l'importance des manifestations pour le territoire d'ARCHE Agglomération et de ses 41 communes.

---

### LES MODALITES ET LES DEMARCHES :

- o Le versement interviendra **après réalisation de la manifestation et la remise des éléments de bilan**,
- o La subvention ne pourra être revue à la hausse.



DOSSIER DE REPONSE A L'APPEL A PROJET
POUR UN EVENEMENT SPORT NATURE
ANNEE 2025
SUR LE TERRITOIRE ARCHE AGGLOMERATION

NOM DE LA STRUCTURE conforme à la déclaration officielle :

NOM et DATE de L'EVENEMENT POUR LEQUEL LE DOSSIER EST DEPOSE :

NOM et prénom de la personne en charge du dossier de demande :

Tél.:

Courriel : .....@.....

MONTANT DE LA SUBVENTION DEMANDÉE : ..... €

RAPPEL : Dates limites de dépôt des dossiers complets au plus tard le 12 novembre 2024 à 14h

IMPORTANT : NE PAS OUBLIER DE JOINDRE

- Un courrier adressé au Président de la communauté d'Agglomération ARCHE, sollicitant un soutien financier à l'organisation venant préciser le montant demandé,
Le procès-verbal de la dernière assemblée générale ordinaire réalisée au cours des 12 derniers mois,
Bilan de la dernière manifestation qui fait l'objet de la demande de subvention,
Un Relevé d'Identité Bancaire ou Postal libellé obligatoirement au nom de l'ASSOCIATION ou de la structure à joindre en pièce-jointe,
Les statuts de l'association et une copie de la fiche INSEE est à joindre à ce dossier
La composition et les membres du Bureau de l'association,
Les tracés des parcours au format GPX à envoyer par mail à a.vergues@archeagglo.fr.

## RENSEIGNEMENTS SUR VOTRE ASSOCIATION

### PRÉSENTATION DE VOTRE ASSOCIATION

#### 1. Objet social et activités de l'association ou de la structure :

.....

.....

#### 2. Votre association est-elle affiliée à une fédération sportive (FFTri/FFV/FFCT/FFA/UFOLEP/AUTRES) ? :

oui  non

**Si oui** : nom de la fédération : .....

Nombre d'adhérents : .....

Dont résidents sur le territoire Arche Agglomération : .....

#### 3. Votre association est-elle liée à d'autres structures associatives ou sociétés (liens juridiques, mise en commun de moyens ...) ? :

oui  non

**Si oui** : noms de ces structures : .....

.....

#### 4. Adresse de votre structure

Siège social : .....

Code Postal : ..... Ville : .....

Tél. : ..... Courriel : .....@.....

Nature juridique : ..... Numéro d'enregistrement préfecture : .....

N° SIRET : /\_/\_/\_/\_/\_/\_/\_/\_/\_/\_/\_/\_/\_/\_/\_/ CODE NAF : /\_/\_/\_/\_/\_/\_/\_/\_/

**(Une copie de la fiche INSEE est à joindre à ce dossier)**

## 5. Composition du bureau

<b>Président</b>	Nom :	Prénom :
<b>Trésorier</b>		
<b>Secrétaire</b>		

*Si nécessaire, vous pouvez nous joindre en annexe la composition détaillée du Conseil d'administration.*

### 1. OBJET ET LIEU DE LA MANIFESTATION

*Cette description synthétique pourra être utilement accompagnée d'un document de présentation globale de la manifestation.*

#### 1. NOM DE L'EVENEMENT, PRATIQUES PROPOSES, PROGRAMME DE L'EVENEMENT (LISTE DES COURSES, KM, D+)

#### 2. CALENDRIER PREVISIONNEL ET DATE DE L'EVENEMENT

#### 3. INTERET DE LA DEMANDE A L'ECHELLE DE L'AGGLOMERATION - DEVELOPEZ

## 2. BUDGET DE LA MANIFESTATION

### 1. COUT GLOBAL

- **Budget de l'événement :** ..... €
- Montant financier attendu d'ARCHE Agglo : ..... €
- En pourcentage du budget de l'événement : ..... %

### 2. AIDE COMPLEMENTAIRE DONT VOUS POURRIEZ AVOIR BESOIN (MATERIELS, LOGISTIQUE, HUMAINES) :

- Demande d'intervention des brigades verte pour l'entretien des sentiers (seulement sur le réseau des chemins de randonnée géré par Arche Agglomération) :  
Oui  Non  précisez les communes concernées : .....
- Mise à disposition du domaine du lac de Champos (moyens matériels et humains) :  
Oui  Non  précisez les besoins : .....
- Demande d'accompagnement pour la gestion des déchets :  
Oui  Non  précisez les besoins : .....
- Outils de communications d'ARCHE Agglomération :  
Barnum  Flammes  Roll Up  Arche
- Autres (précisez) :

## 3. RAYONNEMENT DE LA MANIFESTATION

### 1. RAYONNEMENT DE VOTRE EVENEMENT/MANIFESTATION : COCHEZ UNE SEULE CASE EN PRECISANT LE POURCENTAGE

Nombre de participants attendus : .....

Leur répartition prévisionnelle entre :

Local  Département  Région  France  International

.....% .....% .....% .....% .....%

Précisez les communes concernées par le parcours (lieu de départ/arrivée et les communes traversées):

## 2. PUBLICS / PRATIQUANTS CIBLÉS (EX : LOCAUX, SPORTIFS OCCASIONNELS, LICENCIÉS, EXPERTS...) EN PRECISANT LE POURCENTAGE

En précisant (cochez autant de cases que nécessaire) :

Amateurs  Jeunes  experts  En situation de handicap

## 4. CHARTE DE L'ÉVÉNEMENT ECO-RESPONSABLE

### 5 domaines d'actions pour agir et s'engager dans une démarche de développement durable : la charte de l'événement écoresponsable

*Précisez les mesures prévues sur les différents items.*

#### 1. CONSERVER ET PROTÉGER LES LIEUX DE PRATIQUES, LA BIODIVERSITÉ ET LES RESSOURCES NATURELLES

- L'association s'engage à transmettre l'organisation du parcours et les traces GPX au service tourisme –sports nature d'ARCHE Agglomération.  
Oui  Non
- L'association s'engage à informer et échanger sur le tracé des parcours avec le service environnement – Espace Naturel Sensible (ENS) d'Arche agglomération.  
Oui  Non

#### 2. INCITER A UN MODE DE CONSOMMATION RESPONSABLE EN S'APPUYANT SUR LES RESSOURCES LOCALES

- Quelles sont les mesures prévues pour limiter les déchets ?

.....

.....

.....

.....

- Quelles sont les mesures prévues pour proposer des produits locaux, issus de circuits courts, et/ou issus de l'agriculture biologique lors de la restauration, des ravitaillements et éventuellement de la buvette ?

.....

.....

.....

#### 3. SENSIBILISER A L'ENVIRONNEMENT ET DÉVELOPPER L'ECO-RESPONSABILITÉ



- Quelles sont les actions prévues afin de sensibiliser à l’environnement et développer l’éco-responsabilité chez les pratiquants, les bénévoles, le public ?

Exemple : promotion de l’éducation à l’environnement au sein de l’événement, stands dédiés, animations, ...

.....

.....

.....

**Les événements devront reprendre les éléments de communication à disposition pour valoriser le partenariat avec ARCHE Agglomération et intégrer les éléments de sensibilisation et d’information sur le volet environnemental**

**4. ENCOURAGER LES PARTICIPANTS AUX MOBILITES DOUCES ET AUX ALTERNATIVES A L'AUTOSOLISME**

- Comment incitez-vous au covoiturage/navette/transports en commun pour faciliter les alternatives à l’autosolisme afin de se rendre sur le lieu de l’événement ?

Exemple : plateforme (Mov’ici) ou bourse au covoiturage, valorisation des transports publics, questionnaire pour connaître le bilan carbone des participants...

.....

.....

**5. FACILITER UNE ACCESSIBILITE A L'EVENEMENT POUR TOUS**

- Comment valorisez-vous les missions bénévoles ?

Exemple : prise en compte et valorisation du temps bénévole, ...

.....

- Quel est le niveau d’implication et/ou d’information de la commune d’accueil de l’évènement ?

.....

- Favorisez-vous une accessibilité à l’événement pour tous et facilitez-vous l’accès des personnes en situation de handicap à la manifestation ?

Exemple : équipements sur le site, signalétiques, ...

.....



Si l'association organisatrice de l'évènement vient à bénéficier du soutien d'Arche Agglomération,

Elle s'engage à :

- Utiliser de la vaisselle réutilisable/recyclable,
- Supprimer les emballages à usage unique,
- Favoriser la gestion des bio déchets,
- Réduire à la source les déchets et tri des ordures ménagères,
- Valoriser les transports publics,
- Diminuer l'impact d'émission carbone des participants en proposant des alternatives,
- Favoriser les produits locaux, issus de circuits courts et/ou de l'agriculture biologique lors de la restauration, des ravitaillements et éventuellement la buvette,
- Reprendre le logo Arche Agglomérations sur tous ses supports de communication,
- Installer les dispositifs de communication fournis de l'agglomération.

**Merci de transmettre vos besoins, questionnements sur les différents sujets au service tourisme – sports nature d'ARCHE Agglomération. Nous pourrions par la suite mieux vous aiguiller vers les services ressources.**

Afin de faciliter les échanges sur la mise en place des dispositifs de la charte, veuillez indiquer les coordonnées de la personne référente sur ce sujet.

L'association : .....

NOM et prénom du président.e: .....

Référent.e interlocuteur privilégié de la charte de l'éco-évènement:

NOM et prénom du référent.e : .....

Téléphone portable : .....

Mail : .....

## 5. EQUILIBRE FINANCIER DE LA MANIFESTATION SPORT NATURE

### NOM DE L'ASSOCIATION:

*Si vous avez vos propres documents financiers, vous pouvez les fournir en lieu et place de ce document.*

*Auquel cas ils doivent être **certifiés par le trésorier ou son délégué**.*

CHARGES		PRODUITS	
<b>Charges d'exploitation</b>		<b>Produits d'exploitation</b>	
· Achats, consommations matières et fournitures		· Ventes :	
· Services extérieurs :		• Produits / marchandises	
• Location		• Services / activités	
• Entretien		· Subventions :	
• Assurance		(à détailler par organisme)	
• Études et recherches		• État	
• Divers		• Régions	
· Autres services extérieurs :		• Départements	
• Honoraires		• Communes	
• Information, communication		• Communauté de communes/agglomération	
• Transports, déplacements		• Autres (précisez)	
• Poste et télécommunication		•	
• Cotisations		•	
• Divers		· Autres produits :	
· Impôts et taxes		• Cotisations	

· Charges de personnel :		• Dons	
• Rémunérations		• Autres (précisez)	
• Charges sociales		•	
• Frais de formation (salariés)			
• Frais de formation (Bénévoles)			
Autres charges : ...			
<b>TOTAL</b>		<b>TOTAL</b>	
Excédent		Déficit	
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>TOTAL GENERAL</b>	
<b>Emploi des contributions volontaires en nature</b>		<b>Contributions volontaires en nature</b>	
Secours en nature		Bénévolat	
Mise à disposition de biens et services (locaux, matériels ...)		Prestations en nature	
Personnel bénévole		Dons en nature	
<b>TOTAL</b>		<b>TOTAL</b>	

Certifié par le trésorier : Nom, prénom : .....

Signature : .....

---

 REFERENCES BANCAIRES

**IMPORTANT :**

## A joindre obligatoirement à votre dossier

- **Le présent dossier complété et signé**
- *Un courrier adressé au Président de la communauté d'Agglomération ARCHE précisant le montant de l'aide attendue,*
- *Le procès-verbal de la dernière assemblée général ordinaire attendu au cours de ces 12 derniers mois*
- *Bilan de la dernière manifestation qui fait l'objet de la demande de subvention,*
- *Un Relevé d'Identité Bancaire ou Postal libellé obligatoirement au nom de l'ASSOCIATION ou de la structure à joindre en pièce-jointe*
- *Les statuts de l'association et une copie de la fiche INSEE est à joindre à ce dossier*
- *La composition et les membres du Bureau de l'association,*
- *Les tracés des parcours au format GPX à envoyer par mail à [a.vergnes@archeagglo.fr](mailto:a.vergnes@archeagglo.fr)*

<p><b>Le Trésorier</b></p>  <p><b>NOM et prénom :</b> .....</p>  <p>A ..... Le .....</p> <p>Signature</p>	<p><b>Le Président ou le représentant de la personne morale</b></p>  <p><b>NOM et prénom :</b> .....</p>  <p>A ..... Le .....</p> <p>Signature</p>
--	---

### Cachet de l'association ou de la structure

Je soussigné(e) (nom, prénom) \_\_\_\_\_

Représentant(e) légal(e) de l'organisme, en qualité de (fonction) \_\_\_\_\_

Déclare que l'organisme est en règle au regard de l'ensemble des déclarations sociales et fiscales ainsi que des cotisations et paiements y afférant,

Déclare que l'organisme (s'il s'agit d'une association ou d'une fondation) souscrit au contrat d'engagement républicain annexé au décret pris pour l'application de l'article 10-1 de la loi n°2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations<sup>1</sup>

Certifie exactes les informations du présent dossier, notamment la mention de l'ensemble des demandes de subvention introduites auprès d'autres financeurs publics.

Déclare le présent dossier d'appel à projet complet.

---

<sup>1</sup> Cette obligation est réputée satisfaite par les associations agréées au titre de l'article 25-1 de la loi n°2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations ainsi que par les associations et fondations reconnues d'utilité publique